eurasanté
Entreprendre et Réussir

DOSSIER DE PRESSE
10 JANVIER 2024

BILAN DE L'ANNÉE 2023 & PERSPECTIVES 2024

CONTACT PRESSE

Caroline AUBERGER
cauberger@eurasante.com
09 78 31 55 89

Sommaire

I. BILAN D'UNE ANNEE RICHE EN REUSSITES POUR LES ACTEURS DE LA RECHERCHE REGIONALE

- L'Université de Lille à la tête d'un Pôle Universitaire d'Innovation (PUI)
- Trois RHU régionaux labellisés
- Coup de projet sur le projet lauréat RHU TIPITCH

II. UNE ANNEE EXCEPTIONNELLEMENT RICHE POUR LA CREATION ET LE DEVELOPPEMENT DE START-UPS EN NOTRE FILIERE

- Une croissance continue pour le Bio-Incubateur et Bio-Accélérateur Eurasanté
- Bilan 2023 de l'incubateur Euralimentaire
- Bilan du démarrage d'activité de l'incubateur Eurasenior
- Coup d'envoi pour l'incubateur-accélérateur Vivalley dédié au sport, santé, bien-être
- Coup de projecteur sur HOLYFAT

III. LA POURSUITE DE LA CROISSANCE DU PARC EURASANTE

- Bilan des transactions immobilières 2023
- Prochaines étapes du projet du HUB Eurasanté, bâtiment fédérateur des acteurs de la filière de l'ensemble du territoire
- Une année 2024 en soutien à l'attractivité de notre territoire grâce à l'organisation de 5 eventFIT à Lille
- Coup de projecteur sur Lille CHU 2030
- Coup de projecteur sur ALIRI

IV. LA REINDUSTRIALISATION DU TERRITOIRE AU CŒUR DES ENJEUX 2024 DE LA FILIERE SANTE REGIONALE

- Une filière industrielle régionale en transition, à l'ère de l'industrie 4.0
- Face à cette transition, la nécessité de revoir l'approche des formations conduisant aux métiers des sites de production
- Coup de projecteur sur GSK

V. LA RSE COMME LEVIER DE DEVELOPPEMENT POUR LES ENTREPRISES DE LA FILIERE SANTE REGIONALE

- Une empreinte environnementale du secteur santé non négligeable
- Une filière en route vers la décarbonation
- Des projets structurants pour la filière engagés par Eurasanté et Clubster NSL sur ces sujets
- Coup de projecteur sur Libel'up

I. BILAN D'UNE ANNEE RICHE EN REUSSITES POUR LES ACTEURS DE LA RECHERCHE REGIONALE

L'Université de Lille à la tête d'un Pôle Universitaire d'Innovation (PUI)

Le projet de pôle universitaire d'innovation (PUI) piloté par l'Université de Lille a été sélectionné par l'État à l'été 2023 et bénéficiera d'une enveloppe de 4 millions d'euros pour structurer l'écosystème de l'innovation à Lille.

Afin de favoriser et accélérer l'utilisation des résultats de la recherche, le gouvernement déploie dans le cadre de son plan France 2030 une politique ambitieuse en faveur de l'innovation et de la création de start-ups. Ces mesures visent notamment à déployer sur le territoire des pôles universitaires d'innovation (PUI), afin de réunir les forces locales pour accélérer la dynamique d'innovation des écosystèmes territoriaux. Ils visent à renforcer le rôle des universités dans la structuration d'un écosystème local d'innovation performant, en partenariat avec les organismes nationaux de recherche présents sur leur territoire et les structures de transfert, de valorisation et d'incubation des projets d'entreprises.

Pour convaincre le jury, le projet lillois a pu s'appuyer sur son label initiative d'excellence et son historique de co-construction avec les acteurs du site lillois. Son consortium rassemble en effet les organismes de recherche (CNRS, Inserm, Inria et Inrae), la SATT, le CHU, Eurasanté, mais également l'IMT Nord Europe et Centrale Lille.

Le projet lillois va bénéficier d'une enveloppe de 4 millions d'euros pour mettre en place sa stratégie qui vise à intensifier les collaborations entre laboratoires de recherche et entreprises, le développement de technologies de rupture, et la création de start-ups deeptech, en s'appuyant notamment sur 5 domaines d'innovation prioritaires (solutions énergétiques / matériaux, chimie et systèmes de production/ économie créative / numérique et robotique / technologie et innovation en santé, bien-être).

Trois RHU régionaux labellisés

Parmi les 19 lauréats de cette 6ème vague de labellisation annoncée en cette fin d'année 2023, des Recherches Hopitalo-Universitaires (RHU), trois projets régionaux ont été labellisés :

- **SECRET GIFT**, porté par le Prof. David DEVOS, neurologue et pharmacologue au CHU de Lille, et coordonné par l'Université de Lille. Le projet porte sur une biothérapie innovante pour traiter la sclérose latérale amyotrophique.
  La Sclérose Latérale Amyotrophique (SLA) est une maladie neurodégénérative des neurones moteurs qui entraîne une paralysie progressive, conduisant irrémédiablement au décès du patient. Le projet SECRETGIFT vise à évaluer la faisabilité, la sécurité et l'efficacité d'une biothérapie innovante à base de plaquettes humaines par administration intracérébrale continue et sécurisée. Réunissant les meilleurs experts et la start-up InVenis Biotherapie, spin off du campus lillois, ce projet devrait permettre d'augmenter l'espérance et la qualité de vie des personnes atteintes de SLA et ainsi insuffler un espoir thérapeutique pour cette maladie actuellement incurable.
  Budget obtenu : 8.4M€ sur 5 ans

- **RAUC** (Réhabilitation Augmentée pour les Urgences Chirurgicales), porté par le Prof. REGIMBEAU du CHU Amiens-Picardie, qui propose un nouveau référentiel pour la prise en

charge des patients opérés des urgences digestives. Le projet RAUC a pour objet de proposer un nouveau référentiel pour la prise en charge des patients opérés des urgences digestives, en appliquant l'ERAS (réadaptation améliorée après chirurgie) dans le domaine des urgences optimisé par :

- La prédétermination du parcours patient par un algorithme de triage grâce à l'IA (< 12h, < 24h, hospitalisation conventionnelle optimisée)
- L'application d'un score organisationnel de notation des interventions et les dispositifs de e-santé) qui devraient réduire les complications liées à la chirurgie, à la durée de séjour, aux hospitalisations non programmées et avoir un impact économique.

Budget obtenu : plus de 9M€

- **TIPITCH**, porté par le Prof. Charlotte CORDONNIER, Cheffe du service Neurologie du CHU de Lille, et coordonné par le CHU de Lille. Le projet porte sur la Transformation du pronostic de l'hémorragie.
  Budget obtenu : 9.6M€ sur 5 ans (voir descriptif page suivante)

Coup de projecteur sur le projet lauréat RHU : TIPITCH

En 2023, les accidents vasculaires cérébraux (AVC) sont la première cause de handicap physique chez les adultes. Parmi les différents types d'AVC, l'hémorragie intracérébrale spontanée (HIC) représente 20% des AVC et touche 3,5 millions de personnes dans le monde chaque année. L'hémorragie cérébrale (qui correspond à un vaisseau du cerveau qui se déchire) est la forme la plus mortelle d'AVC, avec une mortalité précoce d'environ 40 % et aucune tendance significative à l'amélioration au fil du temps. Parmi les survivants, la moitié restent malheureusement dépendants. Par conséquent, l'hémorragie cérébrale a d'énormes impacts sociaux et économiques. L'absence de traitement efficace actuel est responsable de cette tragédie médicale et sociale. Une seule intervention thérapeutique ne suffira pas à résoudre le défi de la prise en charge des hémorragies cérébrales. En effet, il existe trois étapes clés dans l'hémorragie qui se produisent à des moments successifs et qui devraient être ciblées par des approches thérapeutiques innovantes complémentaires pour :
- lutter contre l'expansion de l'hémorragie ;
- favoriser l'évacuation de l'hématome ;
- et réduire l'oedème qui s'installe autour de l'hématome.

Dans ce contexte, le consortium TIPITCH créera des opportunités sans précédent pour développer de nouvelles stratégies de traitements innovants dans ce type d'AVC dramatique afin de transformer radicalement le pronostic des patients atteints d'hémorragie cérébrale en réduisant la mortalité précoce et la sévérité du handicap.

Au-delà des innovations thérapeutiques, le programme de recherche TIPITCH va permettre de mieux organiser le parcours de soins des personnes victimes d'une hémorragie cérébrale grâce notamment à la forte implication des associations de patients et le soutien des réseaux d'infrastructure de recherche clinique française (FCRIN).

Le programme de recherche TIPITCH est révolutionnaire car il se concentre sur les étapes clés de la physiopathologie de l'hémorragie cérébrale avec le développement de nouveaux traitements complémentaires, et devrait structurer la communauté des soignants et des chercheurs pour mettre en oeuvre rapidement de nouveaux traitements. TIPITCH devrait avoir un impact important sur les coûts sociaux, mais aussi sur la qualité de vie des patients et de leurs aidants.

Très peu d'équipes dans le monde travaillent sur les hémorragies cérébrales. Les partenaires de TIPITCH ont une longue histoire de collaborations. Autour du Pr Charlotte Cordonnier (neurologue, coordinatrice du projet), des experts en hématologie, neuroradiologie, recherche fondamentale et des partenaires industriels (Balt et Op2Lysis) joignent leurs forces pour créer un changement de paradigme dans la prise en charge de l'hémorragie cérébrale. Les partenaires de TIPITCH ont une longue histoire de collaborations. Ils combinent des atouts clés majeurs pour atteindre des objectifs ambitieux mais réalistes, notamment un consortium de classe mondiale avec une position de leadership reconnue dans la recherche fondamentale, translationnelle et clinique, ainsi qu'une expertise complémentaire pour créer un changement de paradigme dans la prise en charge de l'hémorragie.

Contacts presse :

CHU Lille : Morgane LE GALL / 06 74 44 23 17 / Morgane.LEGALL@chu-lille.fr

Université de Lille : Elodie LEGRAND / 06 71 75 45 27 /elodie.legrand2@univ-lille.fr

II. UNE ANNEE EXCEPTIONNELLEMENT RICHE POUR LA CREATION ET LE DEVELOPPEMENT DE START-UPS EN SANTE

Une croissance continue pour le Bio-Incubateur et Bio-Accélérateur Eurasanté

Le Bio-Incubateur / Bio-Accélérateur Eurasanté depuis sa création :

+380
projets accompagnés

+680 M€
de fonds levés

+250
entreprises créées

106
projets en cours d'incubation-accélération fin 2023

+1200
emplois créés

36
lauréats i-Lab accompagnés par Eurasanté

Le Bio-Incubateur et le Bio-Accélérateur Eurasanté accompagne à ce jour 106 projets (contre 91 en 2021 et 104 fin 2022) : 25 projets dans le programme Bio-Start, 73 dans le programme de Bio-Incubation et 8 dans le programme de Bio-Accélération. Pour l'année 2023, ce sont 50 nouveaux projets qui ont rejoint le dispositif (contre 38 en 2022).

En tant qu'incubateur « Allègre »[1], le Bio-Incubateur et Bio-Accélérateur Eurasanté se positionne comme un acteur incontournable de la valorisation des travaux des chercheurs en santé par la création d'entreprise. A ce jour, **les projets issus ou liés à la recherche académique représentent aujourd'hui 54% des projets accompagnés, un chiffre en nette évolution depuis l'année dernière (40%).**

Répartition des 106 projets accompagnés en 2023 par le Bio-Incubateur et Bio-Accélérateur Eurasanté :

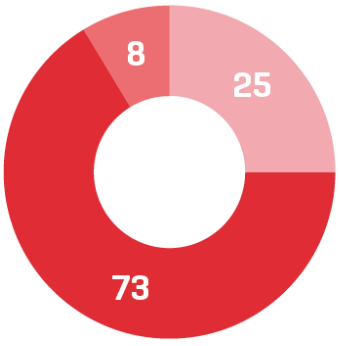

25
PROGRAMME BIO-START

73
PROGRAMME BIO-INCUBATION

8
PROGRAMME BIO-ACCÉLÉRATION

[1] Les incubateurs publics dit incubateurs "Allègre" ont pour mission de favoriser le transfert de technologies développées dans les laboratoires de recherche publique par la création d'entreprises innovantes. Ils dépendent du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Deux indicateurs ont connu en 2023 des chiffres records jusqu'alors dans l'histoire du Bio-Incubateur, preuve du dynamisme de l'innovation en santé en notre région:

- **Le nombre de créations d'entreprises issues du Bio-Incubateur Eurasanté** : ce sont 14 entreprises accompagnées par le dispositif qui sont nées en 2023, un chiffre record dans l'histoire de cet incubateur ;

- **Les résultats exceptionnels de l'édition 2023 du concours French Tech Tremplin** : Eurasanté et ses 4 incubateurs a rejoint le consortium « Hauts-de-France Tremplin » piloté par Euratechnologies et rassemblant Eurasanté, Amiens Cluster, Euramaterials, Transalley, Iterra, et l'EDHEC afin d'offrir un programme harmonisé et complémentaire aux lauréats French Tech Tremplin. Ce sont 17 lauréats qui se sont orientés vers le consortium Hauts-de-France Tremplin, et 6 d'entre eux ont choisi d'être accompagnés par le Bio-Incubateur Eurasanté et 1 par Vivalley, preuve de l'attractivité de ces dispositifs.

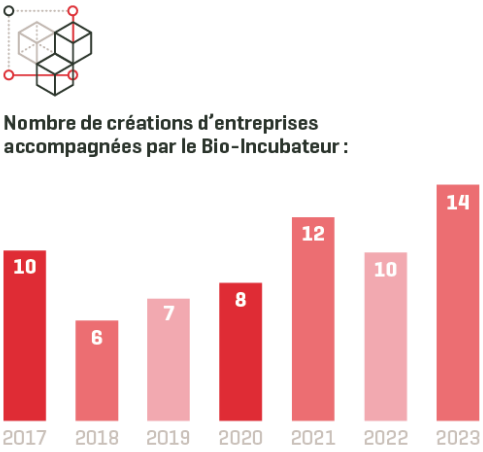

<u>Voici la liste des 14 entreprises créées en 2023:</u>

- SOLSIUS: il vise à concevoir une solution innovante et efficace de télésurveillance afin de prévenir et d'améliorer très significativement la prise en charge des complications liées au pied diabétique

- HILEORES : Conception, fabrication et vente de dispositifs de stockage de l'énergie ultra compacts (micro-condensateurs, micro-batteries Li-ion tout solide).

- NANOREVIV : ce projet consiste en la nano-encapsulation d'antibiotiques dans des nano-capsules lipidiques biodégradables pour les protéger des résistances bactériennes

- HANK DISTRIBUTION : Hank c'est la seule et unique boisson au CBD full spectrum, ne contenant pas d'isola de CBD, une formule unique en son genre qui promet une boisson peu sucrée avec un vrai goût de CBD.

- DI&CARE : DTx développé pour soigner l'insomnie chronique à l'aide de thérapies cognitives et comportementales (TTC)

- NOSTY : Nosty développe une plateforme de financement décentralisée (de type DAO - Decencetralized Autonomous Organization) permettant de faciliter le financement et d'aider/conseiller les chercheurs en Santé pendant leurs recherches pré-cliniques à cliniques.

- HIGO TECHS : Plateforme d'accompagnement à la transition de genre

- ON ZEN : Plateforme web du bien-être, permettant la prise de rendez-vous, et regroupant des informations, une marketplace, un parcours bien-être, un accompagnement et des conseils

- iAVC : une application de géolocalisation des patients en extrahospitalier qui permet de gagner du temps dans la prise en charge des AVC et optimiser les flux et les moyens en intra-hospitalier

- REMOTION : Plateforme de jeux thérapeutiques proposant des exercices de rééducation basée sur les jeux vidéo

- PREDITWINS LAB : Aide au diagnostic pour les pathologies du rachis en proposant une solution permettant de simuler l'évolution dans le temps de la colonne vertébrale du patient

- SPELLO : Messagerie sécurisée sous la forme d'une web app/app mobile pour le transfert de données de santé professionnels de santé-patient de façon unidirectionnelle

- OMNISCIENCE : une solution SaaS de gestion des essais cliniques permettant le recueil, le suivi, le contrôle et l'analyse de l'état des patients et de l'avancée des études tant en investigation qu'en promotion dans un environnement sécurisé.

- CELEOS : un outil d'aide à la décision pour les chirurgiens et anatomopathologistes intervenant dans le domaine de l'oncologie. Spidermass permet de réaliser des analyses de spectrométrie de masse, in vivo en peropératoire et en temps réel.

Bilan 2023 de l'incubateur Euralimentaire

Le site d'excellence Euralimentaire, dédié aux produits frais, locaux et à leur logistique, est basé **au cœur du Marché de Gros de Lomme (Lille), 2ème plus grand marché de gros (fruits, légumes, fleurs) français après Rungis**. Euralimentaire veut faire de ce territoire privilégié un lieu de référence en France pour les activités de la foodtech.

Euralimentaire est acteur et partie intégrante d'un écosystème régional dynamique et d'un tissu industriel dense riche de 1 400 entreprises regroupant 36 000 salariés ce qui fait de la région des Hauts-de-France le 1er pôle agroalimentaire national.

Depuis son lancement en 2017, l'incubateur Euralimentaire a accompagné **près de 130 porteurs de projets et a permis la création de 72 entreprises représentant plus de 250 emplois et plus de 22 millions d'Euros de fonds levés.**

Les types de projets accompagnés par l'incubateur et accélérateur Euralimentaire couvrent l'ensemble des sous-secteurs de l'innovation en agroalimentaire de la Food-science au retail en passant par l'alimentation responsable et au digital.

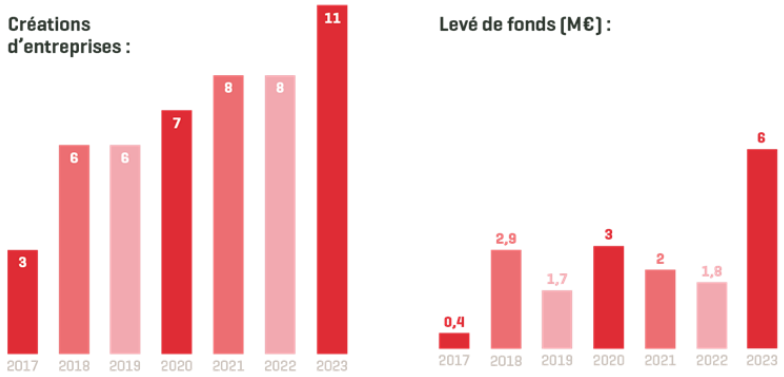

A **ce jour, ce sont 57 projets qui sont en cours d'accompagnement** (contre 35 fin 2021 et 45 fin 2022) couvrant l'intégralité des secteurs de la filière alimentation.

Sur l'année 2023, **11 nouvelles entreprises accompagnées par l'incubateur se sont créées**, un record pour l'incubateur, dont voici la liste :

- BIO'TY MOOD : Commercialisation de jus frais et de laits végétaux Raw food

- NOLOW SPIRIT FREE : NoLow réinvente la dégustation de la boisson distillée pour vous proposer une offre sans alcool ancrée dans l'élégance et la distinction.

- LOKALITE : Lokalite développe un outil numérique pour faciliter l'analyse du cycle de vie des produits alimentaire.

- ELFY : La toute nouvelle plateforme nutritionnelle et culinaire qui vous permettra de mieux manger au quotidien et ainsi de rester au meilleur de votre santé.

- SADO Waters : Eau minérale naturelle de montagne et boissons au vrai goût de fruits.

- BIONAMERIS : Bionameris a développé une stratégie mêlant solution naturelle et nanotechnologie. Cette nouvelle technologie est basée sur la nano-formulation de composés naturels permettant d'améliorer significativement la productivité et la qualité des proies vivantes comme les artémias, rotifères mais surtout les copépodes.

- GRAINE DE CHOC : Graine de Choc a mis au point un procédé innovant permettant d'obtenir une gamme d'ingrédients fonctionnels à base de féverole.

- COCORITON : ils ont décidé de végétaliser l'alimentation des français avec des produits bons pour la planète, pour la santé et pour les agriculteurs. Il a ainsi développé une gamme de trois produits végétariens pour le cœur de repas.

- HANK DISTRIBUTION : boissons au CBD

- KAKAOMUNDO : Un chocolat noir haut de gamme de terroir et traçable au service du mieux manger et manger responsable.

- PAYZAN : une marque de produits apéritifs à base de graines de soja BIO, découvrez ainsi nos houmous de soja et nos graines de soja grillées ! Nous sommes agriculteurs et producteurs de soja dans l'Aisne et nous vous proposons des produits sains, gourmands et écologiques pour l'apéritif.

Bilan du démarrage d'activité de l'incubateur Eurasenior

L'Incubateur Eurasenior est une première en Europe afin de proposer un modèle d'accompagnement unique aux porteurs de projets innovants en faveur du mieux vieillir, où qu'ils soient en région Hauts-de-France. Ses locaux ont été inaugurés à l'Hôtel Deusy, au centre-ville d'Arras, en octobre 2021, offrant aux start-ups et entreprises une offre immobilière au cœur d'un écosystème d'excellence et d'innovation en silver économie.

L'incubateur Eurasenior depuis sa création en 2021 :

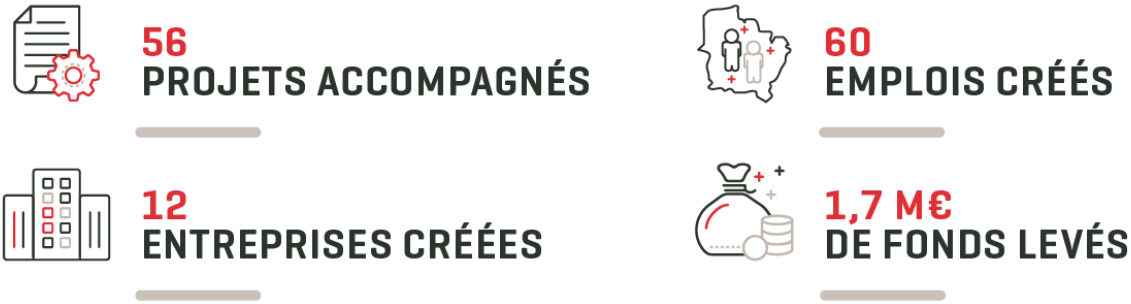

L'ambition affichée lors du lancement de l'incubateur en octobre 2021 était d'accompagner 85 nouveaux projets en silver économie et la création de 25 entreprises à l'horizon 2025. **Force est de constater que nous avons déjà atteint plus de 65% de ces indicateurs, après seulement 2 années d'exercice, preuve du dynamisme de ce secteur en pleine expansion.** L'incubateur accompagne 34 projets fin 2023.

Lancé en 2021 avec une offre d'accompagnement pensée en 2 programmes (Age-Start et Age-Incubation), l'année 2022 a permis d'étoffer l'offre à travers la création d'un troisième programme : Age-Accélération.

L'année 2023 a été marquée par un autre chantier : celui de **diversifier les projets innovants accompagnés par Eurasenior, afin qu'ils ne soient pas uniquement ceux du segment de la silver santé**. Ce sous-secteur est en effet connu pour ne représenter que 20% des entreprises de la silver économie, mais de représenter 80% des entreprises innovantes de ce secteur. Là encore c'est un pari réussi puisque seulement 22% des projets accompagnés sont ceux de la silver santé, laissant la part belle aux projets liés à l'habitat et au maintien à domicile (33%), et à une diversité de sujets à égale répartition (11%) : sport, divertissement, mobilité, aidé à l'aidant.

Répartition par secteur en silver économie :

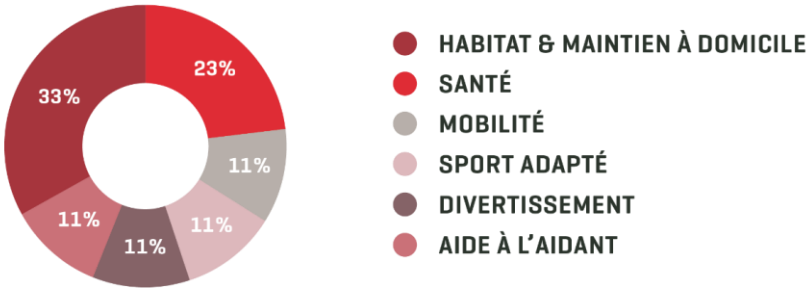

Coup d'envoi pour l'incubateur-accélérateur Vivalley dédié au sport, santé, bien-être

Elles sont vingt start-ups à avoir pris place sur la ligne de départ des nouveaux programmes d'incubation-accélération Vivalley désormais dispensés par Eurasanté, à qui la CALL (Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin) a confié l'animation de l'incubateur et du site d'excellence Vivalley Campus. L'enjeu de ce passage de témoin ? Capitaliser sur les équipements et atouts du territoire de

Lens-Liévin ainsi que sur l'expérience d'animation de filières par Eurasanté afin que la thématique sport, santé, bien-être constitue un formidable levier d'attractivité et de développement local. Le terrain de jeu ? Des infrastructures sportives exceptionnelles, un parc d'activité, un incubateur et la création à venir d'un centre médico-sportif d'excellence.

Depuis le mois d'avril 2023, les porteurs de projet et start-ups en sport, santé, bien être du territoire des Hauts-de-France peuvent désormais candidater à l'un des trois programmes d'accompagnement de Vivalley proposés par Eurasanté, pensés sur le modèle de ses incubateurs en santé (Bio-Incubateur), foodtech (Euralimentaire) et silver économie (Eurasenior).

L'ambition de ce nouvel incubateur : l'accompagnement de 40 projets créant une centaine d'emplois d'ici fin 2025.

L'objectif édicté en avril 2023 d'intégrer 12 projets au sein du dispositif d'ici la fin d'année 2023 a été largement dépassé, avec plus de 20 projets accompagnés par le dispositif au 31 décembre.

Au-delà de son rôle d'animateur de l'incubateur, Eurasanté contribuera également à l'animation de nouvel écosystème. Eurasanté capitalisera pour cela sur le terreau fertile et les équipements de grande qualité existants, pour le doter d'un axe complémentaire et différenciant grâce à la création d'un centre médico-sportif d'excellence. Cela permettra de lui conférer une forte attractivité à l'échelle européenne. Nous ambitionnons l'implantation de 25 structures sur ce site d'ici fin 2025.

La création d'un Centre médico-sportif d'excellence au cœur de l'écosystème Vivalley

Le 15 janvier 2024 sera lancé l'Appel à Manifestation d'Intérêt "Centre Médico-Sportif" (CMS) de Vivalley ouvert aux établissements publics, privés ou associatifs. Son but ? Identifier l'acteur (ou le consortium d'acteurs) qui viendra équiper et animer le centre médico-sportif (CMS) installé au cœur de ce bâtiment totem pour doter le nouveau site d'excellence Vivalley d'un outil différenciant et de référence à l'échelle européenne dans le domaine du sport, santé et bien-être.

Pour ce premier AMI centré sur l'activité physique adaptée et le sport-santé, les candidats ont jusqu'au 29 mars 2024 pour déposer leur dossier permettant d'équiper ce futur plateau technique d'évaluation et de suivi médico-sportif, qui servira de lieu de prévention, d'activité physique adaptée, de recherche et d'innovation à disposition de la population locale et des acteurs du sport-santé et bien-être des Hauts-de-France. Il permettra ainsi de pouvoir toucher la population locale/régionale souhaitant améliorer sa santé avec des prestations d'activité physique adaptée ou de sport-santé.

Deux autres AMI suivront en 2025/2026 afin de répondre à l'ambition de donner au CMS une dimension d'excellence internationale :

- **Extension Living Lab** : extension permettant d'aligner les intérêts de l'université, des entreprises et du mouvement sportif sur des capacités d'expérimentation en créant une chaire d'excellence en sciences du sport
- **Extension Haut niveau** : extension permettant aux fédérations sportives de haut niveau (nationales et internationales) de profiter d'équipements complémentaires à ceux du CMS Sport-Santé et APA. Ils seront couplés avec un niveau de services exigeants et une collaboration avec des centres de soins et d'imagerie (CH de Lens, Groupe Ahnac,…).

Coup de projecteur pour Holyfat

La nutrition sportive moderne repose souvent sur une approche calorique privilégiant les glucides, ce qui peut entraîner diverses problématiques telles que la saturation du goût, des troubles gastro-intestinaux et des fluctuations importantes de la glycémie. C'est dans ce paysage nutritionnel que Holyfat se distingue en proposant une approche novatrice axée sur la réduction des glucides et l'optimisation de l'énergie à travers une source principale : les lipides.

En 2023, Holyfat s'est affirmé en tant que pionnier de l'alimentation basée sur les lipides pour la performance sportive. Cette approche révolutionnaire a non seulement répondu aux préoccupations courantes liées à la nutrition sportive, mais elle a également ouvert de nouvelles perspectives pour les athlètes en quête de solutions énergétiques plus efficaces et durables.

Découvrez comment Holyfat a marqué l'année 2023 par son engagement à offrir des produits novateurs et performants, transformant ainsi la manière dont nous envisageons la nutrition pour une performance optimale :

- **Ventes:** Holyfat a atteint une croissance annuelle de ventes de 117%, avec 105 000 produits vendus et 8 000 clients satisfaits.
- **Événements Sportifs :** Présence lors de 25 événements sportifs, plaçant Holyfat stratégiquement sous les feux de la rampe et renforçant notre identité de marque.
- **Équipe des Ambassadeurs :** Notre équipe d'ambassadeurs a grandi, comptant désormais 28 athlètes exceptionnels incarnant les valeurs de Holyfat.
- **Installation d'un nouveau site de Production:** Installés en Juillet 2023 a la Madeleine, dans les Hauts-de-France, nous avons posé les bases pour assurer une croissance forte en 2024.
- **Ligne de Production de Barres :** Le lancement de notre nouvelle ligne de production de barres marque un pas significatif dans la diversification de notre gamme de produits.
- **Expansion Internationale :** 30% de nos ventes sont à l'export et en 2023 nous avons envoyé nos produits vers 18 pays différents.

Pour plus d'informations : www.holy-fat.com

Contact : Alvaro Madrazo / Fondateur et Président / 06 08 50 28 29 / alvaro@holy-fat.com

III. LA POURSUITE DE LA CROISSANCE DU PARC EURASANTE

Pierre Mauroy faisait le vœu en 1996, date de la création du Parc Eurasanté, qu'il réussisse à attirer 60 entreprises pour 1000 emplois d'ici les années 2000. Force est de constater que la croissance n'a jamais faibli, et que cet objectif est aujourd'hui, en 2023, largement dépassé avec plus de 205 entreprises installées pour 3700 emplois.

Le dynamisme apporté par la création du Parc Eurasanté a permis à la filière santé régionale de se hisser sur le podium des 3 premières régions de France en santé.

La forte croissance du nombre d'entreprises sur le Parc Eurasanté au fil des ans est tout d'abord directement liée à l'activité du Bio-Incubateur, dont l'offre de service permet d'accompagner les porteurs de projet dans la création de leur start-up. Aujourd'hui, **46% des entreprises présentes sur le Parc se sont créées sur le site d'excellence du Parc Eurasanté.**

C'est le cas par exemple de GENFIT, 1er incubé Eurasanté qui s'est implanté à sa création sur le Parc Eurasanté et qui compte aujourd'hui plus de 120 collaborateurs répartis entre leurs locaux toujours présents sur le Parc Eurasanté, mais aussi à Paris, Zurich (Suisse) et Cambridge, MA (Etats-Unis).

A leurs côtés, **le Parc a su se développer grâce à une politique d'attractivité active, permettant d'attirer de nombreuses implantations.** Notons par exemples les arrivées de Santélys (2000), Pharmavision (2004), HMS-Vilgo (2006), Bayer (2009), Eurasport (2016), Horiba (2019 ou encore le siège de l'EFS Hauts-de-France Normandie en 2020.

Une évolution du nombre d'entreprises et de salariés en croissance continue

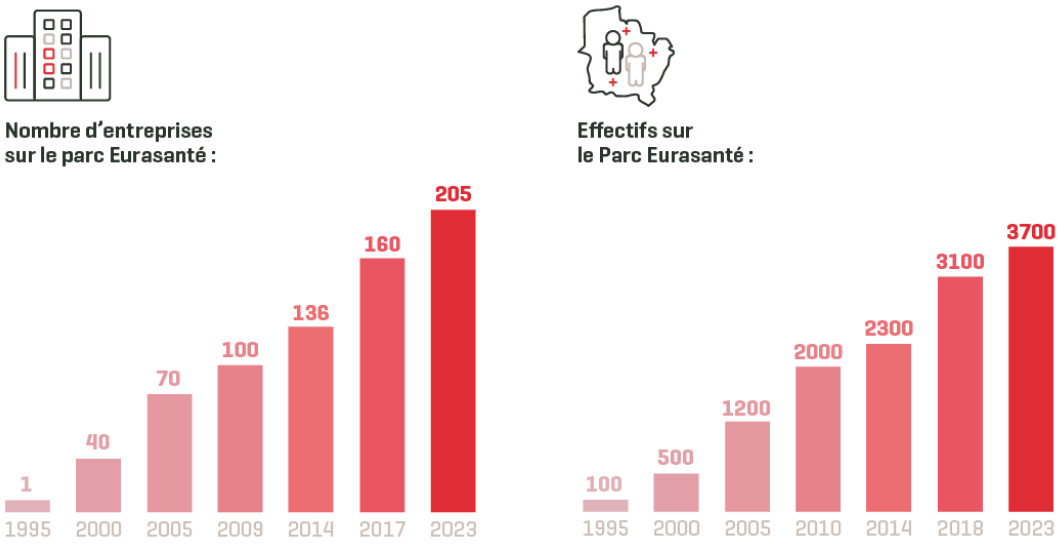

En 2023, le Parc Eurasanté a enregistré 28 transactions immobilières, réparties en 19 implantations (soit 3 de plus qu'en 2022) et 9 extensions pour un total cumulés de plus de 6 000 m².

Ces transactions participent à la création d'environ 50 emplois.

Le Parc Eurasanté compte à ce jour 205 entreprises (contre 170 fin 2019 et 190 fin 2020) qui emploient 3700 salariés.

Les 19 implantations d'entreprises sur le Parc Eurasanté en 2023 ont été réalisées par les acteurs suivants : Omniscience, Weo, Sleepify, Remotion, Higo Techs, Venovia, Nepios Pharma, Preditwins Lab, H&W Biotech Oy, Sclepios IA, Relais Vision, La Sauvegarde du Nord, Celeos, Hekademy, Groupe Asept, Experf Nord et le GIP Sant&Numérique Hauts-de-France.

Les 9 extensions sur le Parc en 2023 ont été les suivantes : Gennum, Olysea, ADAMSS 59/62, Aliri, Bluegriot, VF Bioscience, X'Prochem, Institut de Formation des Psychomotriciens et Eurasanté.

Prochaines étapes du projet du HUB Eurasanté, bâtiment fédérateur des acteurs de la filière de l'ensemble du territoire

Le projet de construction d'un bâtiment d'un HUB Eurasanté, bâtiment emblématique de la filière et d'une usine école se poursuit sur le Parc Eurasanté, pour un total de 3700m2 SDO (Surface dans Œuvre).

Les travaux ont été lancés en mars 2023, pour une livraison attendue du bâtiment à l'été 2024.

Cet ensemble immobilier permettra d'accueillir 2 entités complémentaires :

- **Un HUB** destiné à regrouper au sein d'un même ensemble les fonctions de valorisation de la filière, Incubateur de start-up, laboratoires de recherche et espaces évènementiels pour l'ensemble de la filière
- **Une Usine École** destinée à accueillir un centre de formation pour les industries de la santé et du bien-être.

Une année 2024 en soutien à l'attractivité de notre territoire grâce à l'organisation de 5 eventFIT à Lille

Après une année 2023 réussie du côté de l'organisation des 4 conventions d'affaires européennes organisées par Eurasanté (BioFIT, MedFIT, AgeingFit, NutrEvent) comptabilisant un total plus de 2600

participants cumulés, l'année 2024 s'annonce être prometteuse pour la tenue de ces évènements visant à booster les rencontres et partenariats entre acteurs de l'innovation en santé.

Il est à noter tout d'abord que ces conventions d'affaires seront toutes organisées en 2024 à Lille, permettant de faire particulièrement rayonner l'attractivité de notre région en y attirant un public de 50% d'étrangers.

Par ailleurs, nous proposerons en 2024 une unité de lieu et de temps pour les évènements MedFIT (portant sur les innovations dans le domaine des medtech) et BioFIT (dans le domaine des biotech-pharma). Cette concentration d'acteurs des medtech et des biotech sera une première dans l'histoire de ces évènements, et permettra d'enrichir les échanges et rencontres de ces manifestations.

Enfin, il sera justement lancé à l'occasion de cet évènement rassemblant MedFIT et BioFIT **une 5ème convention d'affaires venant agrandir la famille de ces eventfit. Baptisé MEDigIT, cette nouvelle convention d'affaires européenne inaugurée en 2024 sera dédiée à l'innovation dans le domaine de la santé numérique.**

Pourquoi impulser un nouvel évènement sur cette thématique ? L'innovation en santé numérique connait depuis plusieurs années une forte accélération tant sur le plan de la création de startups innovantes que sur le plan de la création de valeur sur les champs des parcours patients, de l'efficience de notre système de santé ou encore de la création de nouveaux parcours/modes de prise en charge. Les valeurs ajoutées de la digitalisation de la filière santé ne sont plus à démontrer, l'usage et l'adoption sont bel et bien enclenchés.

L'engouement pour le secteur de la e-santé s'illustre aussi de par les chiffres croissants dans le domaine de l'investissement (400 millions d'Euros dans ce secteur en 2020, contre plus d'un milliard d'euros seulement 2 ans après). Le marché au niveau mondial connait une explosion de la croissance : +160% de croissance entre 2019 et 2021 pour un marché estimé aujourd'hui à 234 milliards d'euros.

Sur le plan régional, nous constatons également cette forte croissance en termes de créations de start-ups en e-santé : nous comptons aujourd'hui 140 entreprises de ce secteur (+27% par rapport à 2019), représentant un CA de 230 millions d'Euros (+60% par rapport à 2019). Sur les 38 nouvelles start-ups entrées en incubation en 2022 au Bio-incubateur, 25 sont issues de la filière e-santé.

Cette dimension s'est développée si rapidement qu'il s'agit désormais d'un secteur à part entière et nous avons estimé qu'il était nécessaire de lui donner son propre cadre de rencontres en Europe. La santé numérique peut bousculer encore plus le système de santé si nous fournissons le contexte adéquat afin que les innovateurs, les investisseurs, les entreprises et les établissements établis se réunissent et créent de nouveaux partenariats. C'est la raison pour laquelle nous lançons MEDigIT, qui vise à rassembler les leaders, les experts et les innovateurs de l'écosystème de la santé digitale afin de favoriser la collaboration, d'échanger des idées et de présenter les dernières innovations du secteur. Grâce à des conférences attrayantes, des ateliers interactifs et des opportunités de networking dynamiques, nous explorerons les dernières tendances, technologies et meilleures pratiques qui façonnent l'industrie de la santé digitale.

La première édition de MEDigIT se tiendra à Lille les 3 et 4 décembre 2024 à Lille, de manière concomitante avec MedFIT et BioFIT.

Coup de projecteur sur Lille CHU 2030, le campus hospitalo-universitaire de demain

Le CHU de Lille porte dans son projet « Lille CHU 2030 » trois projets d'envergure, livrés à horizon 2030.

- **Extension et restructuration de l'hôpital Jeanne de Flandre**

L'hôpital Mère Enfant Jeanne de Flandre est l'une des premières maternités de France métropolitaine en nombre de naissances et l'établissement de recours régional dans 21 spécialités pédiatriques médicales et chirurgicales. Le projet prévoit pour la prise en charge de l'enfant : un plateau technique dédié, l'ouverture d'une unité de traitement ambulatoire, la réorganisation du plateau de réanimation, la création d'une unité de pédiatrie polyvalente et post urgence et le regroupement des services de pédiatrie. Pour la prise en charge de la femme, le projet prévoit : la reconfiguration des unités en fonction des parcours et du degré de gravité des prises en charge, le développement des prises en charges physiologiques, la création d'un plateau d'imagerie de la femme et l'extension du bloc de gynécologie. La restructuration et l'extension de Jeanne de Flandre sont prévus en 2 phases de travaux (extension de 2024-2027 et restructuration de 2027 à 2029). L'objectif est d'adapter les prises en charges et l'organisation du bâtiment aux évolutions démographiques et aux besoins de la population. Le budget total est porté à 125M€.

- **Restructuration de la pharmacie centrale**

Avec près de 9 000m² de surface et 300 professionnels, l'institut de pharmacie du CHU de Lille est l'une des plus grandes pharmacies hospitalières européennes. Elle centralise ses activités sur un site unique, dont les locaux sont devenus inadaptés aux enjeux de modernisation des processus de production, aux besoins organisationnels et à l'évolution des activités pharmaceutiques.

Le projet prévoit ainsi une restructuration du bâtiment, menée entre 2025 et 2027, pour un budget de 50M€. Ces travaux permettront notamment de renforcer encore la sécurisation du circuit des produits de santé, de renforcer le rôle pivot du CHU de Lille au sein du GHT Lille Métropole Flandre Intérieure ou encore de développer les thérapies innovantes, la recherche et l'enseignement, en lien étroit avec la Faculté de Pharmacie de l'Université de Lille.

- **Rénovation et modernisation du centre de neurosciences Roger Salengro**

Avec plus de 600 lits et places et de 39 salles opératoires ou interventionnelles, Roger Salengro est l'un des plus grands centres de neurosciences de France. Cependant, sans rénovation, l'hôpital ne disposera plus des conditions nécessaires au bon accueil des patients et ne répondra plus aux exigences de progrès médical. Il est donc prévu de rénover et de moderniser l'hôpital en deux phases de travaux (extension de 2025 à 2028 et restructuration de 2028 à 2034), pour un budget de 427M€.

Ce projet permettra notamment l'intégration des spécialités « Tête et Cou », le maintien des urgences et du bâtiment des réanimations, la conservation du trauma-center ou encore la reconstruction de la liaison Nord-Sud vers Jeanne de Flandre.

Coup de projecteur sur ALIRI

Améliorer les thérapies du futur

ALIRI accompagne l'industrie pharmaceutique dans le développement de nouveaux médicaments à travers une offre de service de R&D.

Pour cela, elle a développé une plateforme révolutionnaire d'analyse d'efficacité de médicaments permettant de mesurer l'efficacité jusqu'au niveau des cellules.

Cela donne une cartographie complète sur l'efficacité d'un médicament et permet d'adresser aux patients des thérapies plus efficaces.

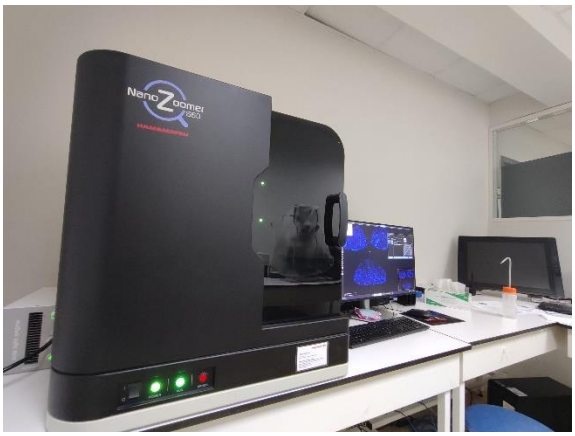

L'innovation au cœur de son ADN

Présent aux USA et en France, la société ALIRI Bioanalysis compte 200 salariés pour un chiffre d'affaires de 35M€.

Le site de Lille, naissance de la société, est spécialisé en imagerie et analyse de l'efficacité sur cellules. La plateforme est unique car elle compte des instruments de pointe d'imagerie capable de mesurer la quantité du médicament par cellule et l'impact sur son environnement.

Pour ce faire, la société a développé depuis en plus de 10 ans 50 brevets sur les techniques d'imagerie, développé son propre logiciel d'analyse d'image en incluant l'intelligence artificielle capable de mesurer un nombre important de paramètres et participant à obtenir une mesure de l'efficacité du médicament.

ALIRI accompagne les sociétés pharmaceutiques avec lesquelles elle publie un grand nombre d'articles et de communications scientifiques (Sanofi, Merck, Servier, Amgen,…).

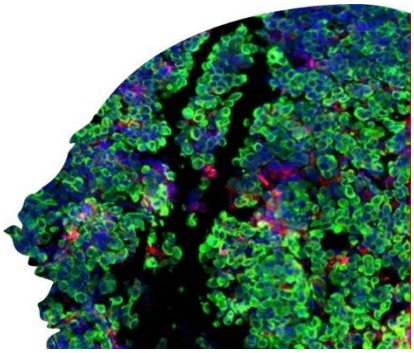

Se développer et répondre aux défis de demain

Avec les nouvelles thérapies, comme les thérapies cellulaires et génétiques, les besoins évoluent et requièrent des techniques toujours plus innovantes permettant de détecter toutes les natures de molécules (ADN, ARN, Protéines).

Dans le cadre de son développement, ALIRI Bioanalysis se développe sur le Parc Eurasanté pour ouvrir un laboratoire de 300m2 dédié aux nouvelles technologies.

Contact presse : Jonathan Stauber / 03 74 09 55 46 / jonathan.stauber@aliribio.com

IV. LA REINDUSTRIALISATION DU TERRITOIRE AU CŒUR DES ENJEUX 2024 DE LA FILIERE SANTE REGIONALE

Une filière industrielle régionale en transition, à l'ère de l'industrie 4.0

La filière santé en région Hauts-de-France est caractérisée par une place prépondérante accordée aux métiers de la production industrielle. Sur les 32 000 emplois que compte la filière nutrition-santé régionale, plus de 30% des métiers sont liés à des postes de production au sein de sites d'industries chimiques et pharmaceutiques (contre une moyenne de seulement 13% au national). Cette spécialisation dans la production est à rapprocher de l'histoire de la région, profondément ancrée dans l'activité manufacturière.

Après des années de déclin depuis le milieu du 20e siècle, la tendance est à la réindustrialisation de notre territoire, avec une accélération forte suite au choc de la crise sanitaire révélant un manque de souveraineté en termes d'approvisionnement sur les produits de santé. Ce ne sont ainsi pas moins de 10 projets santé et 11 projets agroalimentaires régionaux qui ont été soutenus par le Plan France Relance dès l'année 2021. **Les produits chimiques, parfums et cosmétiques ainsi que les produits pharmaceutiques** sont aujourd'hui les principaux produits manufacturés dans notre filière industrielle régionale.

Mais cette relocalisation de l'activité industrielle s'effectue dans un cadre très particulier, à savoir la **quatrième révolution industrielle, ou « industrie 4.0 »,** qui implique de nouveaux enjeux. Le Conseil National de l'Industrie définit l'industrie du futur comme « l'*ensemble de transformations des systèmes de production permises par les nouvelles technologies, qui permettent à l'industrie de gagner en compétitivité et en flexibilité et d'innover mais aussi de répondre aux nouvelles exigences environnementales et sociales ».*

Cette définition met en avant le bouleversement des pratiques dans le milieu industriel, et tout particulièrement dans le milieu de la santé qui est soumis à des contraintes réglementaires très strictes. Si aujourd'hui, d'après notre enquête auprès de l'écosystème régional, **moins de la moitié des entreprises interrogées ont initié leur transition vers l'industrie 4.0 (44%)**, le passage vers ce mode de production va devenir une nécessité dans les prochaines années pour répondre aux exigences réglementaires et pour rester compétitif.

Face à cette transition, la nécessité de revoir l'approche des formations conduisant aux métiers des sites de production

En parallèle, le secteur industriel fait face à une véritable pénurie de personnel et un turnover important. L'industrie pharmaceutique a été l'un des rares secteurs à voir son nombre de salariés augmenter lors de la crise sanitaire. Malgré cela, en 2021, environ 11% des postes proposés dans le secteur pharmaceutique restaient encore non pourvus. **Les entreprises régionales déclarent à l'unanimité éprouver des difficultés à recruter et considèrent majoritairement que l'offre de formation régionale ne correspond pas encore à leurs besoins.**

Les enjeux de formation sont ainsi doubles : il faut adapter la formation aux évolutions des pratiques et des contraintes réglementaires et réussir à rendre la formation pertinente pour un public qui n'est pas sensibilisé aux enjeux de l'industrie de santé.

Si la formation a été longtemps basée sur de la documentation papier avec une approche « j'ai lu et compris », plutôt que sur la pratique ou sur un apprentissage plus ludique, cette manière semble archaïque à l'ère du tout numérique. Il y a donc **une nécessité à repenser la formation des salariés, en changeant complétement de paradigme pour intégrer les outils numériques et mettre l'emphase sur la pratique**, permettant ainsi de proposer une vraie stratégie d'onboarding des bénéficiaires.

Une solution pour répondre à ces nouveaux enjeux consiste à offrir aux entreprises des usines-écoles animées par des groupes spécialisés dans la formation. Ces usines-écoles permettent de former les salariés ou futurs salariés dans des conditions proches de la réalité du terrain, permettant de reproduire les gestes techniques sur les mêmes machines qu'ils retrouveront sur leur site de production. C'est le cas de l'usine-école qui sera livrée sur le Parc Eurasanté à l'été 2024, proposant des formations de niveau CAP à Bac +3 dans les domaines de la chimie et de la biotechnologie (décrit ci-avant, dans la partie dédiée au Hub Eurasanté).

Autre solution : certains sites industriels ont placé cette question de la formation au cœur de leurs enjeux en se dotant de centres intégrés. C'est notamment le cas du site GSK de St-Amand-les-Eaux qui est à l'avant-garde du groupe en proposant **un tout nouveau parcours d'intégration dans des locaux adaptés faisant appel aux nouvelles technologies (Réalité virtuelle, e-Learning...) et aux serious games, permettant d'apprendre les gestes techniques dans des conditions optimales**. Le projet a été plébiscité par les salariés avec des résultats concrets en termes de réduction des déviations, et se poursuivra en 2024 avec la construction d'un nouveau centre de formation sur le site.

Coup de projecteur sur GSK de Saint Amand les Eaux

Nous contribuons à la fabrication de GSK avec le site de Saint-Amand-les-Eaux (Nord). Chaque jour, nous produisons une large gamme de vaccins à destination de 125 pays.
Les plus de 1000 collaborateurs ont pour ambition principale de respecter nos engagements en termes de sécurité et de qualité.
Notre technologie de pointe nous permet de répondre à des standards de qualité au niveau mondial.
Nous avons aussi une politique forte en termes d'environnement. Un investissement de 10,6 millions d'€ pour le développement durable a été financé pour de nouvelles chaudières hybrides et des pompes à chaleur sur notre site. Cela va permettre une réduction de 30% d'émissions de CO2 dès 2024.

Un site unique en France dédié à la production de vaccins

En France, le site de production de vaccins à Saint-Amand-les-Eaux (59) emploie près de 1000 personnes sur un complexe de 17 hectares. En 2022, le site a produit près de 135 millions de doses, dont 95% ont été exportés vers 125 marchés du Vietnam au Brésil, des Etats-Unis à l'Afrique du Sud. Les vaccins sont destinés aux enfants, adultes et personnes âgées.

Le site de Saint-Amand-les-Eaux effectue plusieurs étapes dans la fabrication du vaccin, allant de l'approvisionnement des matières premières jusqu'au conditionnement. La sécurité et la qualité sont l'ADN du site, avec 70% du temps de fabrication dédié aux contrôles qualité.
GSK a fait le choix d'investir sur le site de Saint-Amand-les-Eaux parmi plusieurs autres sites européens pour son expertise et son savoir-faire, sa situation géographique ainsi que l'accueil local dont nous avons bénéficié.
Notre site de Saint-Amand-les-Eaux est unique en France. Nous sommes dédiés à la production secondaire (formulation, remplissage et conditionnement) des vaccins de GSK. La production primaire (fabrication des antigènes), elle, est réalisée par les sites de production belges. Notre objectif est de produire et fournir des vaccins essentiels pour la santé mondiale.
Nos technologies de pointe permettent au site de se focaliser sur la production d'une large gamme de vaccins permettant de protéger la société des maladies comme :

- La diphtérie, le tétanos, la coqueluche ;
- La poliomyélite
- Le paludisme
- L'hépatite A&B
- La rougeole, les oreillons, la rubéole
- La grippe saisonnière
- Les infections à Papillomavirus humain (HPV)
- Le zona

Nos équipements pour nous permettre de garantir la qualité et la sécurité des vaccins durant tout le processus de production. L'ensemble du processus de fabrication est réalisé dans des isolateurs, de la formulation des vaccins au remplissage des seringues et des flacons, au chargement des lyophilisateurs garantissant une parfaite stérilité des produits.

Contact presse : Elena Maffei / elena.x.maffei@gsk.com

V. LA RSE COMME LEVIER DE DEVELOPPEMENT POUR LES ENTREPRISES DE LA FILIERE SANTE REGIONALE

Une empreinte environnementale du secteur santé non négligeable

Selon le Shift Project, la santé est responsable de 5% des émissions nettes mondiales. Si la santé était un pays, il serait le 5ème plus gros émetteur de la planète. En France, la santé est responsable de 8% des émissions carbones, avec plus de 49 millions de tonnes de CO2 émis annuellement.

Mais ce qu'a souligné le rapport du Shift Project, c'est véritablement que **ce secteur manque véritablement de connaissances sur ses émissions directes et indirectes de GES (gaz à effet de serre)**. En effet, la majorité des structures de l'industrie de santé ne disposent pas de bilan de leur émission de GES (BEGES) ; quand elles en ont, la quasi-totalité des bilans rendus publics se contentent de présenter le minimum requis par la loi, à savoir la consommation directe d'énergie. Parmi les données collectées, il apparait néanmoins qu'au sein du secteur santé, ce sont les acteurs du médicament et dispositifs et équipements médicaux sont parmi les plus impactant (87% du total connu des émissions de gaz à effet de serre).

Longtemps l'idée a été que santé pouvait être quelques peu « au-dessus » des normes environnementales, bien sûr du fait de ses nombreuses règlementations et de par sa vocation à agir pour la santé des citoyens. Or on peut considérer que **le secteur a justement un devoir d'exemplarité car au-delà des opportunités économiques et de développements offerts par une transition vers des pratiques plus décarbonées, réduire son impact environnemental, c'est là aussi contribuer à la santé de la population.**

Une filière en route vers la décarbonation

« La décarbonation (ou décarbonisation) désigne l'ensemble des mesures et techniques mises en place en vue de limiter l'empreinte carbone d'une entreprise, d'un secteur d'activité, d'un pays ou d'une économie. » (oxygeen). Les actions visant à la décarbonation peuvent être de diverses natures : la recherche d'alternatives moins émettrices de dioxyde de carbone (énergie renouvelable, gaz nature…), la recherche de processus plus économes en énergie (efficacité énergétique, …), la recherche de modes de production plus sobres (télétravail, achats locaux,…),… Mais de nombreuses actions structurantes peuvent également contribuer à faire bouger les lignes en investiguant des thématiques telles que l'économie circulaire, l'éco-conception, la réduction des packagings,….

L'objectif est aujourd'hui de pouvoir **faire évoluer les modèles en plaçant au cœur des développements une transition écologique juste afin de conserver pour notre région une filière santé qui représente un atout compétitif sur le plan national et international.**

Des projets structurants pour la filière engagés par Eurasanté et Clubster NSL sur ces sujets

Eurasanté et Clubster NSL se sont engagés dans deux types de projets pour soutenir la transition des entreprises de la filière santé régionale.

Tout d'abord, **les 2 structures s'engagent pour accompagner les entreprises de santé régionales collectivement et individuellement dans l'évolution de leurs pratiques.** Tout d'abord, des ateliers et formations leur permettront d'être informées des opportunités de développement offertes par

évolution de leurs pratiques. Ensuite, sera mis en place individuellement un accompagnement dans ce cheminement. Eurasanté offrira ainsi à partir de 2024 une nouvelle offre d'accompagnement (« Offre à Impact ») permettant d'accompagner les entreprises dans leur développement RSE. Autre action : Eurasanté et Clubster NSL préparent actuellement des projets qui seront déposés auprès de l'Appel à projets ACT de l'ADEME et auprès du Fonds Transition Juste afin que les entreprises volontaires puissent obtenir des financements permettant de soutenir leur souhait d'évolution.

Ensuite, partant de constats de terrain, **les 2 acteurs ont souhaité également impulser des expérimentations visant à faire bouger les lignes dans les domaines de l'éco-conception et de l'économie circulaire**.

Sur le sujet de l'éco-conception, Clubster NSL a initié en 2023 le projet de chambre de maternité éco-concue, porté avec le CHU de Lille et déployé avec le partenaire Euramaterials.

Des industriels, des professionnels hospitaliers et des patients vont ainsi collaborer pendant plusieurs mois sur la conception de cette nouvelle offre où les matériaux utilisés seront davantage écoresponsables et respectueux de la santé des patients et des soignants. Les enjeux seront évidemment d'apporter des réponses aux problématiques environnementales actuelles visant la réduction des déchets, le recyclage, la réduction des polluants, l'optimisation de l'usage des ressources de ces chambres…. Mais ils seront également sanitaires, puisqu'il s'agit de participer au bien-être et à la santé du patient à l'hôpital en réduisant la présence des polluants et autres particules nocives. Le choix d'une chambre de maternité n'a donc pas été fait au hasard : il permet de viser une population fragile, les nouveaux-nés, pour impacter le plus positivement possible les 1000 premiers jours de la vie.

Des études ACV (Amélioration du Cycle de Vie) comparant entre une chambre de maternité d'aujourd'hui et une chambre de maternité éco-concue demain seront menées en ce début 2024, afin de pouvoir réaliser un pilote de chambre livré en fin d'année.

Sur le sujet de l'économie circulaire, Eurasanté a impulsé depuis le début de l'année 2022 le projet « Libel'up », qui tient de son nom de la libellule, symbole de la transformation et du renouveau.

L'objectif du projet est de développer un modèle d'économie circulaire pérenne dans le domaine des aides techniques (à savoir : toutes les aides améliorant le confort de vie de personnes âgées ou handicapées, telles que aides auditives, fauteuils roulants, béquilles,….). Alors que l'économie circulaire touche aujourd'hui tous les secteurs d'activité, la santé en est encore exclue du fait des fortes contraintes règlementaires et de sécurité liées à l'usage de ce type de matériel.

Et pourtant, le projet expérimenté depuis presque 2 ans a permis de démontrer qu'il est possible de mettre en place une chaîne de collecte, reconditionnement et redistribution des aides médicales offrant un matériel tout aussi sécurisé que du neuf, et accessible pour des tarifs environ 50% moins cher que ceux du marché. Depuis son lancement, Libel'Up a atteint plusieurs jalons importants : l'établissement d'une vingtaine de points de collecte fixes dans la région, la collecte de plus de 4000 aides, le reconditionnement de plus de 500 aides, et la génération de plus de 700 pièces détachées. Ce modèle novateur a vu le jour grâce à l'implication de plus de 25 partenaires.

Cette démarche s'inscrit dans une vision d'économie circulaire et durable, envisageant des économies pour les usagers et la Sécurité sociale, avec l'ouverture aux remboursements de produits de santé reconditionnés et bénéficie du soutien de la CPAM de Lille-Douai, partenaire du projet.

En 2024, Libel'Up évolue vers une nouvelle gouvernance et répartition de ses activités.

Eurasanté, en s'appuyant sur son Association, continuera à piloter une activité sociale, redistribuant des aides techniques aux usagers confrontés à des difficultés pour trouver des solutions, évitant ainsi qu'ils renoncent à leurs achats. Des actions de lobbying seront aussi mises en place pour influencer les pratiques et les politiques publiques relatives au reconditionnement, ainsi que des actions de sensibilisation pour les usagers et les prescripteurs au sujet du matériel reconditionné.

En parallèle, une entreprise santé portée par Quentin Brassart verra le jour afin de prendre en charge l'activité commerciale de Libel'Up : la collecte, le reconditionnement aux normes santé, le démantèlement des pièces détachées, la vente d'aides techniques....

Coup de projecteur sur le projet Libel'up

Créé en 2022 par Eurasanté, le projet Libel'Up part de trois constats :
- Chaque année, 50 000 tonnes d'aides techniques (lits médicalisés, fauteuils roulants, déambulateurs, cannes….) sont jetées en France ;
- Plus d'un tiers d'entre elles sont pourtant encore utilisables et en bon état ;
- il n'existe pas de solution adaptée pour réemployer ce matériel dans les Hauts-de-France.

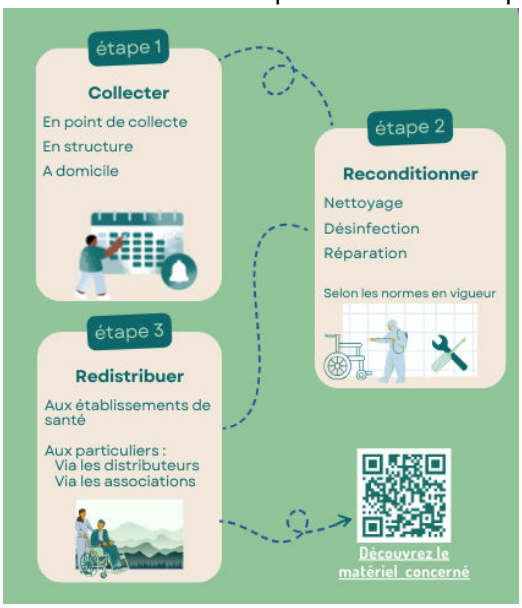

Après une expérimentation de 2 ans en partenariat avec de nombreux acteurs régionaux (Vitamine T, Proxilys, la MEL, le Département du Nord, la CPAM Lille Douai, Malakoff Humanis, des communes, des fondations…), les résultats de l'expérimentation du projet sont très positifs : Libel'Up a collecté plus de 4000 aides techniques et à en redistribué plus de 500.
Le projet doit maintenant prendre son indépendance pour se développer et devenir un modèle économique pérenne, offrant une alternative à l'achat de matériel neuf.

2024 une année charnière pour Libel'Up

Quentin BRASSART reprend ce projet dans le but de créer l'entreprise Libel'Up et de pérenniser son business model.

Pour cela, il va continuer de développer Libel'Up sur 3 axes :

- Renforcer son réseau de collecte (actuellement constitué d'une vingtaine de points de collecte fixes et d'une solution d'enlèvements à domicile sur rendez-vous de Valenciennes à Dunkerque et dans tout le Pas-de-Calais) ;
- Nouer de nouveaux partenariats avec des associations pour offrir du matériel à ceux qui en ont besoin ;
- Proposer une gamme d'aides techniques de seconde main aux fabricants et distributeurs de la région.

Libel'Up veut devenir un acteur de référence du réemploi des aides techniques dans les Hauts-de-France et au-delà

Dans un paysage législatif en transition (loi AGEC, loi de financement de la sécurité sociale, étude sur une responsabilité élargie des producteurs d'aides techniques), le réemploi des aides techniques s'affirme comme un enjeu d'avenir.

Libel'Up est la preuve de la faisabilité de cette approche en offrant une solution concrète pour inciter les décideurs et les acteurs de la santé à s'engager pleinement pour le réemploi.
Dès la création de l'entreprise, l'agrément d'Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale (ESUS) attestera de l'impact positif de Libel'Up sur la société et de sa contribution significative à relever les défis contemporains en matière d'emploi, de santé et d'environnement.
La collecte de 5% des aides détruites dans les Hauts-de-France permettra la création de 30 emplois non délocalisables.
Pour garantir sa croissance durable, Libel'Up ouvre un site en propre dans la MEL, se structure et prévoit de lever des fonds à la fin de l'année 2024.

Pour plus d'informations : www.libel-up.com
Contact presse : Quentin BRASSART / 0669145594 / quentin.libelup@gmail.com